

5751/24

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT
SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 14 mars 2024

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 14 mars 2024

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Décision et règlement du Conseil concernant des mesures restrictives à l'encontre de la
Somalie**

E18644

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes